



COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 20 septembre 2013

La Commission présente une nouvelle stratégie de l'UE en faveur des forêts fondée sur une nouvelle approche élargie

Une nouvelle stratégie pour les forêts, répondant aux nouveaux défis qui se posent au secteur forestier, a été publiée aujourd'hui par la Commission européenne. Couvrant 40 % de la zone UE, les forêts, selon la stratégie, sont une ressource essentielle pour améliorer la qualité de vie et créer des emplois, notamment dans les zones rurales, tout en protégeant les écosystèmes et en offrant des avantages écologiques pour tous.

M. Dacian Cioloș, membre de la Commission chargé de l'agriculture et du développement rural, a déclaré aujourd'hui: *«Les forêts sont des écosystèmes clés autant qu'une source de richesse et d'emplois dans les zones rurales, à condition qu'elles soient gérées correctement. La gestion durable des forêts, qui garantit leur protection, est un pilier essentiel du développement rural et l'un des principes de la nouvelle stratégie pour les forêts».*

Adoptant une nouvelle approche, la stratégie marque une avancée en examinant certains aspects de la «chaîne de valeur» (c'est-à-dire la manière dont les ressources forestières sont utilisées pour produire des biens et des services) qui influent fortement sur la gestion forestière. La stratégie souligne que les forêts sont importantes non seulement pour le développement rural, mais également pour l'environnement et la biodiversité, pour la filière bois, pour la bioénergie et pour la lutte contre le changement climatique. Insistant sur la nécessité d'adopter une approche globale, elle souligne également que les incidences des autres politiques sur les forêts et les changements qui interviennent au-delà du domaine forestier doivent être pris en considération. En outre, elle fait ressortir que les politiques connexes de l'UE devraient être pleinement intégrées dans les politiques forestières nationales. Enfin, la stratégie appelle également à la mise en place d'un système d'information sur les forêts et à la collecte d'informations harmonisées à l'échelle de l'Europe sur les forêts.

L'actuelle stratégie forestière de l'UE date de 1998. Fondée sur une coopération entre l'UE et les États membres (subsidiarité et responsabilité partagée), elle établissait un cadre d'action dans le secteur forestier, en faveur d'une gestion durable des forêts. Toutefois, un nouveau cadre est à présent nécessaire afin de répondre aux pressions de plus en plus fortes qui s'exercent sur les forêts ainsi qu'aux évolutions sociétales et stratégiques significatives ayant influé sur les forêts au cours des 15 dernières années. La nouvelle stratégie, présentée au Parlement européen et au Conseil, a été élaborée ces deux dernières années par la Commission, en coopération étroite avec les États membres et les acteurs concernés. La stratégie rassemble plusieurs aspects de différents domaines d'action complémentaires, parmi lesquels le développement rural, les entreprises, l'environnement, la bioénergie, le changement climatique, la recherche et le développement. Dans une initiative connexe, la Commission a également publié aujourd'hui un [schéma directeur](#) détaillant les mesures correctives qui pourraient être prises pour aider la filière bois de l'UE à surmonter ses problèmes actuels.

Pour plus d'informations

- Stratégie de l'UE en faveur des forêts: <http://ec.europa.eu/agriculture/forest/>
- Memo sur les ressources forestières dans l'UE [MEMO/13/806](#)
- Memo sur le schéma directeur relatif à la filière bois de l'UE: [MEMO/13/803](#)

Contacts :

[Fanny Dabertrand](#) (+32 2 299 06 25)

[Roger Waite](#) (+32 2 296 14 04)